

En cette période exceptionnelle de pandémie, les commémorations sont réduites pour contrôler les contaminations massives. Aurait-il fallu d'ailleurs les maintenir dans leur organisation traditionnelle en cette période exceptionnelle ? Certes non mais les symboles restent importants à respecter et le service minimum est assuré depuis le 8 mai. En même temps, nos troupes, tout en participant à la lutte contre la pandémie, combattent avec succès les islamistes dans le Sahel.

La question de l'ampleur donnée aux commémorations est un sujet à une époque où les liens au sein des nations s'effritent et où l'adhésion à leurs histoires respectives peut contribuer à redonner du sens dans ces périodes troublées.

La victoire de 1945 a donc été commémorée en France le 8 mai en petit comité dans nos communes et bien sûr par le président de la République à Paris. Le 9 mai, la cérémonie de la victoire à Moscou, que je commentais en partie, était diffusée sur RT France (Cf. [RT France](#)). Le public était absent. Le grand défilé prévu a été annulé, remplacé par une parade aérienne très intéressante par la variété des appareils. L'équivalent d'une compagnie symbolisant le Régiment immortel, un symbole devenu de plus en plus important du patriotisme russe (Cf. [France Culture du 20 mai 2020](#)), a aussi défilé sur la place Rouge.

Autre devoir de mémoire, les plages de Normandie commémoraient aujourd'hui les 76 ans du début de la libération de la France. Peu de monde, presque pas de vétérans, le service minimum (Cf. [Blog Lignes de défense](#)), les manifestations de plus de dix personnes étant interdites, sauf, faut-il le rappeler pour les manifestations contre les violences policières, contre les fermetures d'usines sans que cela n'émeuve réellement les autorités politiques ?

Or, les cérémonies destinées à faire vivre le devoir de mémoire apparaissent comme étant d'une importance moindre, avec cette application stricte des mesures de protection sanitaire. En revanche, les manifestations défilant l'autorité de l'État montrent sa faiblesse croissante. En France aujourd'hui, les lois ne sont respectées que par ceux qui veulent les respecter et par ceux qui veulent les faire appliquer avec le sens politique de l'opportunité ou de l'opportunisme...

Enfin, la fête nationale du 14 juillet à venir sera un événement à portée limitée ce qui paraît raisonnable : peu de troupes (bien qu'un effectif de 2 000 hommes ne soit pas anodin), pas de défilé sauf aérien - la distanciation sociale sera respectée -, un public seulement composé de personnes invitées (Cf. [Blog Défense globale](#)).

Pourtant le défilé militaire au moins une fois l'an devant la Nation reste nécessaire pour honorer les armées sinon montrer leurs équipements. La puissance militaire est redevenue un instrument de puissance. L'exemple de la Russie est intéressant. Le président Poutine a décidé que le défilé militaire aura lieu néanmoins, cette fois le 24 juin. Le président Macron a été à nouveau invité.

Cependant, pourquoi ne pas reporter cette année en France le défilé militaire au 11 novembre, autre cérémonie tout aussi importante qui rappelle la mémoire des soldats français morts dans toutes les guerres ?

Justement, notons le succès au Sahel de nos armées ce 5 juin qui ont éliminé physiquement Abdelmalek Droukdal, Algérien fondateur d'AQMI, désorganisant ce mouvement terroriste pendant un certain temps (Cf. [Lire l'analyse de Bernard Lugan du 6 juin 2020](#)). Elle est donc une nouvelle qui ne peut que nous réjouir. La longue guerre contre les terroristes islamistes continue. Nos armées continuent de se battre sans état d'âme et malgré le covid-19 contre les islamistes au Sahel (Cf. [Blog OPEX360](#)).